

## *Variétés*

---

### **1. Les Foires de Beauvais-sur-Matha de 1830 à 1890, par † EDMOND AUDOUIN.**

Le commerce de Gourville, sauf pour le vin, tant en achats qu'en ventes, se faisait en grande partie pour les foires de Beauvais. Jusqu'à la construction de la ligne de chemin de fer Rouillac-Matha, ces foires étaient renommées et très commerçantes. Le public qui y assistait était nombreux, tant en gens d'affaires qu'en promeneurs.

Deux surtout de ces foires, celles de juin et de décembre, dites d'accueillage, étaient très fréquentées. On ne croirait plus aujourd'hui que la rue qui monte à l'église était si remplie de serviteurs et de patrons, que les gens éprouvaient de sérieuses difficultés pour en sortir. Il se traitait là, dans la soirée, plus de 150 conditions d'accueillage. Aussi les tentes regorgeaient-elles de clients.

Le minage, très bien approvisionné, se tenait sous les halles, dans la partie sud. Il y avait, sous ce minage, des grains de toutes espèces et, partant, beaucoup d'acheteurs. A l'arrivée des chargements de grains, ceux qui ne voulaient point être bousculés étaient bien inspirés en quittant la place. Il en était de même au moment du chargement. Les propriétaires qui conduisaient des grains sous ce minage étaient sûrs de trouver preneur au cours du jour car il n'y avait jamais assez de sacs de grain pour satisfaire les demandes. Aujourd'hui, tout est changé, plus un sac sous ce minage.

Le champ de foire aux bœufs était aussi bien garni, souvent même trop plein ; on était obligé de placer des animaux jusque sur les chemins de Bourcelenne et de Breuillaud. Quelques vaches, mais celles-ci ont dépassé en nombre les bœufs depuis la création des laiteries. C'était aux foires des trois premiers mois de l'année qu'il y avait le plus de têtes de bétail ; on pouvait à peine se frayer un passage entre les animaux. Beaucoup de gens disaient : « Les bœufs sauteront probablement encore aujourd'hui ». Quelques personnes jeunes demanderont sans doute ce qui signifie cette expression : « les bœufs sauteront ». Il est difficile de savoir et encore

plus d'expliquer à quel mobile ou à quelle influence ces animaux obéissaient en leur élan si spontané. Au moment où tout était tranquille, ou paraissait l'être, tout d'un coup les personnes qui se trouvaient sur le champ de foire percevaient une espèce de roulement sourd et au même moment toute la masse du bétail prenait la fuite en courant et en sautant, se dirigeant du même côté sans que les maîtres puissent l'arrêter. Il est arrivé que, dans leur panique, ces animaux n'ont pu être arrêtés qu'aux abords de la place.

Chaque fois que ce phénomène s'est produit, quelques personnes ont été blessées : une épaule démise, un bras cassé, etc..., et pourtant on aurait cru que ces pauvres animaux évitaient de marcher sur une personne renversée. Plus tard, pour tâcher d'éviter le retour de ces choses, l'autorité fit placer les animaux par rangées, avec beaucoup d'espace entre elles. La mesure fut bonne et porta ses fruits.

Pour acheter tout ce bétail, il venait à ces foires de gros marchands de bœufs, des Choletais, des Vendéens, des Normands même, à la grande satisfaction des vendeurs.

Le champ de foire aux moutons, bien garni, faisait l'affaire des Rousselot, des Béguier, etc... Trente marchands de porcs au moins encombraient le lieu de leur rendez-vous, avec leurs voitures et leurs cages à porcelets. La volaille était apportée à ce marché par beaucoup de ménagères des communes voisines. Quand une ménagère arrivait, un panier d'œufs au bras, à l'endroit où se tenaient les « cocassiers », elle n'était plus maîtresse de sa marchandise, ceux-ci lui prenaient presque de force son panier et le lui rendaient vide avec son dû. Je n'ai jamais vu s'élever de contestations dans ce genre de commerce. Les marchands forains étaient nombreux. Les marchands de fromages du Poitou garnissaient toute une allée ; il y en avait plus de vingt. Trois ou quatre étalages de sabots de bois ou galoches, sur la place, étaient bien entourés d'acheteurs : 20 sous les sabots à brides et 40 sous les sabots ronds.

Il y avait aux foires de Beauvais de tout ce dont on pouvait avoir besoin. Leur importance était telle à cette époque que deux seules foires valaient les douze d'aujourd'hui. Pour nourrir tout ce peuple et loger les chevaux, écuries et auberges ne manquaient point. Il y avait à cette époque au moins vingt personnes qui logeaient les chevaux et autant de restaurateurs. Sur la grande place, deux grandes tentes, quelquefois trois, étaient dressées, et depuis onze heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, elles regorgeaient de gens affamés ou altérés.

Devant ces tentes se trouvaient les rôtisseurs d'anguilles, de sorte qu'il n'y avait qu'un pas à faire pour les manger. Quant à nous, jeunes gens du temps, qui « montions » à Beauvais histoire de nous promener un peu, il était bien rare de rentrer le soir sans avoir mangé une anguille rôtie sur le gril et soufflée avec un chapeau. Ce petit goûter (« moguet ») nous permettait de nous réconforter d'abord et ensuite de faire une ample provision de bonne humeur, pour aller sous les halles trouver le vieux Francillon Mellier, « marchand de galants ».

Qui était donc ce vieux Francillon Mellier, né à Gourvillette où il possédait une demeure et une petite propriété, et venait travailler souvent ? Les gens, jeunes et vieux, le considéraient tous et le rencontraient toujours avec plaisir, tant il était affable et causeur. Cet homme alla ensuite habiter la Pinelle et, de cet endroit, il avait un pied sur les bourgs d'Haimps, Louzignac, Massac, ainsi que sur tous les villages environnants. Il était connu et connaissait tout le monde de ces lieux, surtout les jeunes gens et les jeunes filles bons à marier ; aussi avait-il toujours des indications à donner pour tous et pour toutes. Les jeunes filles l'avaient baptisé du nom aimable de « marchand de galants », tellement il se montrait assidu à ce genre de commerce.

Donc, l'anguillette mangée et arrosée, en route pour les halles où nous étions sûrs de le rencontrer au milieu d'un troupeau de jeunes filles. Notre vieux Francillon avait peine à satisfaire toutes les questionneuses et les questionneurs qui désiraient un renseignement. Si, par hasard, une jeune fille se trouvait dans un troupeau à la portée de sa vue et qu'un jeune homme lui parlât d'elle, ne fût-ce qu'une seule fois, il s'en souvenait bien, et ne se gênait pas pour les présenter l'un à l'autre. Pour rire, direz-vous, mais quelquefois son entremise aidait les timides. Dans tous les cas, il faisait connaître des jeunes filles aux jeunes gens qui ne les avaient jamais vues et vice-versa.

Une bonne partie de la soirée se passait là. Ensuite toute cette jeunesse reprenait le chemin de la place ou des rues pour se promener et beaucoup d'entre eux se disaient les uns les autres : celle-ci ou celle-là, c'est mademoiselle une telle ou celui-ci c'est un nommé un tel, le vieux Francillon l'a nommé ainsi. Aussi, plus d'incognito, la jeunesse se connaissait au moins de nom.

Il y avait cependant des exceptions, et la preuve : un de mes camarades et ami et moi nous nous promenions, un jour

de foire d'accueillage, au mois de juin. Le hasard nous fit rencontrer une jeune fille accompagnée d'une fillette de quelques années plus jeune. Cette fille, très bien mise, gracieuse, et à l'air dégagé, avait sûrement une bonne éducation et une forte dose d'amabilité. Sans la connaître le moins du monde, mon camarade l'arrêta en lui posant cette question : « Êtes-vous à cette foire pour vous louer, mademoiselle, car je vous connais un maître qui ne serait point exigeant ? — Non, monsieur, répondit-elle, je ne suis pas ici pour me louer, mais quand je prendrai un maître, je n'exigerai aucun salaire pour mes services. — Comme vous l'entendez, mademoiselle ! Si plus tard vous me jugiez digne de l'être, ce maître ? — Qui sait ? répondit-elle en riant ; là-dessus, révérence de notre part et l'on se sépara.

Quelques mois plus tard, tenaillé par un besoin qui me faisait marcher vite vers le bois, je rencontrai cette jeune fille ; elle fit mine de vouloir s'arrêter, je passai par la force des choses. Je la rencontrai une seconde fois, mais de son côté elle feignit de ne pas me voir. Ah ! me dis-je, je saurai bien qui tu es ! En effet, avec l'aide du vieux Mellier, deux heures plus tard, je savais qui elle était. De son côté, elle avait pu faire de même. La foire était finie, il se faisait tard, les filles de Gourville étaient parties depuis quelques instants, et il s'agissait de les rattraper, tout au moins pour faire un bout de chemin avec elles, puis pour savoir aussi auquel des garçons telle ou telle avait confié son parapluie. Confier son parapluie à un garçon c'était, de la part d'une jeune fille, tenir ce garçon en haute estime, avoir pour lui une préférence bien marquée. Arrivée au bourg, toute la bande se disloquait et chacun rentrait chez soi, non sans emporter des promesses de quadrille.

C'est que tous les soirs de foire de Beauvais, en hiver, il y avait bal à Gourville, bals renommés qui attiraient beaucoup de jeunes gens étrangers, surtout ceux des Touches-de-Périgny qui étaient obligés de passer par Gourville pour rentrer chez eux. Les prix d'entrée étaient minimes : cinq sous dans mon jeune âge. Un peu plus tard, ils furent portés à cinquante centimes à cause des danseurs étrangers. Le bal suivant était gratuit pour les jeunes gens du bourg, afin de les dédommager.

Dans ce temps, les rafraîchissements après les quadrilles n'existaient point et, partant, pas moyen de s'isoler ; les danseuses étaient toujours sous les yeux des mères. Tout se bornait à quelques oranges soigneusement apportées de la

foire et offertes tout écarquillées aux groupes des danseuses qui ne se faisaient point trop prier pour en accepter un quartier et le croquer à belles dents. Il arrivait quelquefois que la peau de ces oranges jetée sur le parquet provoquât des glissades et plus d'un couple tombait, au grand amusement des assistants.

Après avoir dansé jusqu'après minuit et fait une petite conduite, chacun regagnait son logis et, de cette façon, la foire de Beauvais finissait à Gourvillette.

N.B. — Voir articles du même auteur : pages 154, 278, 388, 600 et 654.

## 2. Les arracheurs de dents, par PAUL YVON (le Beurchut).

C'était les dentistes de ma jeunesse ; j'ai moi-même utilisé un distingué praticien qui était cultivateur à Rétaud ; c'était un brave homme qui rendit de nombreux services à une époque où l'art dentaire était encore loin d'être vulgarisé. Le père Rougheon était un colosse qui avait appris sa spécialité en sa qualité d'ordonnance d'un médecin militaire dentiste, pendant la guerre de 1914-1918 ; c'est lui qui tenait le patient sur ses genoux, faisant office de fauteuil en tenant celui-ci bloqué sur sa puissante poitrine avec ses bras herculéens, pendant que son chef opérait en toute quiétude malgré la douleur que ressentait la victime, l'anesthésie n'étant pas encore employée.

Après sa démobilisation, après la victoire du 11 Novembre 1918, Rougheon, rentré dans ses foyers, s'institua dentiste ; il fit donc l'acquisition d'une sorte de pince ou tenaille spéciale. C'était là son seul outillage.

Un jour que mon jeune beau-frère avait une molaire douloureuse qui nécessitait une extraction, il me demanda de l'accompagner sur le tensad de sa moto pour faire visite à ce « spécialiste » dentico-agriculteur ; arrivés chez lui, nous ne trouvâmes que sa femme qui nous déclara : « Il est pas là, il est dans les bois à faire des fagots d'épines pour le four du boulanger, mais je vais vous dire où c'est, et vous allez le trouver facilement ». En effet, elle nous fit un plan assez simple, nous remit l'outillage adéquat, c'est-à-dire la fameuse pince enveloppée dans un vieux journal, une petite bouteille de cognac à titre de désinfectant et une bouteille